

PUBLIER UNE ÉTUDE DE CAS QUARTIER SUR CONSTRUCTION21

En référençant vos éco-quartiers et zones urbaines exemplaires sur la base de données Construction21, vous assurez la visibilité de vos réalisations, de vos compétences et de votre démarche durable. Les éco-quartiers et zones urbaines référencés peuvent concourir aux différents concours organisés ou hébergés par Construction21 chaque année pour distinguer les réalisations les plus innovantes.

→ La base de données Quartiers Construction21 accueille îlots, écoquartiers et ZAC : totalement ou partiellement livrés, dotés de bonnes performances environnementales.

1 / CRÉEZ VOTRE COMPTE OU CONNECTEZ-VOUS SUR CONSTRUCTION21

→ [Créez votre compte ici](#)

2 / CONFIGUREZ VOTRE ÉTUDE DE CAS

*Avancer de commencer votre étude de cas, assurez-vous d'avoir à votre disposition **les informations techniques et générales** sur votre quartier, par exemple : contexte territorial, gouvernance, mix énergétique...*

- Créez votre étude de cas quartier [ici](#) (ETUDE DE CAS » Ajoutez votre étude de cas – quartier) et remplissez les champs.



Champ concours

Au bas du formulaire de création, vous trouverez 3 champs entourés, ils sont à remplir si vous participez à un concours organisé ou hébergé par Construction21 :

1. Sélectionnez votre concours.
2. Sélectionnez la catégorie dans laquelle va concourir votre quartier.
3. Expliquez de manière synthétique pourquoi votre quartier concourt dans la catégorie sélectionnée.



Pour initialiser votre étude de cas, vous devez renseigner tous les champs (modifications ultérieures possibles). Une fois envoyée, l'étude de cas est initiée et enregistrée dans la base de données.

Certains onglets apparaissent en rouge, cela signifie qu'ils doivent être **obligatoirement remplis pour valider la configuration**.

3 / RENSEIGNEZ LES AUTRES THEMES

Complétez l'étude de cas sur les thèmes proposés au rythme qui vous convient.



Certains champs apparaissent en rouge, cela signifie qu'ils doivent être **obligatoirement remplis pour valider l'étude de cas**. Pour connaître les onglets obligatoires, RDV à la page suivante.

Pour renseigner les onglets :

- Cliquez sur l'onglet de votre choix (carte d'identité, territoire, chiffres clés, gouvernance...). Saisissez les données (**attention aux unités**).
- Enregistrez ces données (en bas de page) **avant de passer à l'onglet suivant**. Une fois enregistrée, vous pouvez quitter l'étude de cas et y revenir plus tard.
- Une fois toutes les informations saisies dans les différents onglets, cliquez sur « **Publier** ».
- Votre étude de cas est alors envoyée en modération et sera visible sur le site une fois validée par l'équipe de modération Construction21.

4 / COMPLÉTEZ OU MODIFIEZ VOTRE ÉTUDE DE CAS

Deux possibilités s'offrent à vous :

- De façon générale :
 - **Connectez-vous** sur votre compte Construction21.
 - En passant la souris sur votre nom d'utilisateur, cliquez sur « **mes contributions** ».
 - Retrouvez votre projet dans l'onglet « **mes données** » >> « **mes études de cas quartiers** ».
 - Cliquez sur « **modifier la carte d'identité** » pour accéder à la première page de votre étude de cas, et sur « **modifier l'étude de cas** » pour accéder aux onglets.
- Votre étude de cas **est en ligne** : rendez-vous sur votre étude de cas et cliquez sur le bouton « **Modifier** » en haut à gauche, sous le titre.



Toute modification opérée sur une étude de cas la renvoie automatiquement en modération. Elle ne sera donc plus en ligne jusqu'à ce que les modérateurs la valident à nouveau.

- Une fois vos modifications faites, cliquez sur « **Enregistrer** », puis sur « **Publier** ».
- La plateforme comptabilise le nombre de vues de votre étude de cas !

5 / INFORMATIONS À RENSEIGNER POUR VALIDER UNE ÉTUDE DE CAS

Configuration de l'étude de cas

- Nom du projet urbain
- Description générale
- Code postal
- Ville
- Pays
- Coordonnées GPS : cliquez sur vérifier la position
- Photo : format **JPG** ou **PNG**
- Type de projet

Onglet Carte d'identité

→ Caractéristiques générales du projet

- Programme : à sélectionner
- Surface total (ha)
- Nombre d'habitants
- Coût total (€)
- Année d'engagement du projet
- Année d'achèvement du projet
- État d'avancement du projet : à sélectionner
- Points remarquables
- Mots-clés
- Fiabilité des données : à sélectionner
 - **Auto déclaratif** : données déclarées sur la base de la bonne foi du déclarant
 - **Expert** : données provenant d'un expert, lié à un système de certification ou membre de l'équipe projet
 - **Certifié tierce partie** : données certifiées par un auditeur externe, sans lien avec le propriétaire, ses conseillers ou l'équipe de conception, conformément au système de certification.
- Photos (10 max **PNG** ou **JPG**) : cliquer sur parcourir...



N'oubliez pas d'indiquer le crédit photo.

Onglet territoire

→ Décrivez le territoire dans lequel s'inscrit le projet

- Type de territoire
- Zone climatique (sélectionner « *Cfb* » ; c'est-à-dire climat français)

Onglet chiffres clés

→ Indiquez les chiffres marquants

- Coût total investissement HT (€)

Onglet gouvernance

→ Décrivez le pilotage du projet et le rôle des acteurs

Porteur de projet

- Nom
- Type : à sélectionner
- Description générale

Pilotage de projet

- Description

Intervenants du projet

- Nom
- Fonction : à sélectionner
- Rôle
- Contact

→ Ajouter jusqu'à 10 intervenants en cliquant sur « Ajouter intervenants du projet ». Exemple : maîtrise d'ouvrage, aménageur, architecte, entreprise de construction, bureau d'études

